

■ CULTURE ET SPORT ■

LES FABLES DE LA FONTAINE

Le vendredi 14 octobre 2016 à la Médiathèque, 90 spectateurs ont été ébahis ! Une heure et quart de rire et d'émotion où le conteur Pierre GROSES a revisité les fables de Jean de La Fontaine dans une version contemporaine, tout en respectant à la lettre la beauté de cette langue du 17^e siècle avec une action parfois décalée : le loup, membre de la pègre, le lion, un juge véreux et la tortue, sportif loser. Le rire et l'humour étaient présents, mais les dérapages sont restés sous contrôle ! Le conteur a même fait participer nos jeunes spectateurs.



PROGRAMMATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES... À VENIR

JAZZ

Vendredi 17 mars 2017 : Millésime Big-Band, 18 musiciens

Vendredi 19 mai 2017 : Al Copley, pianiste et arrangeur des « Blues Brothers » et spécialiste du Boogie-Woogie

PROPOSÉS PAR LA COMMISSION « CULTURE » ET NÎMES MÉTROPOLITAINES : LES VENDREDIS DE L'AGGLO

Vendredi 14 avril 2017 : pièce de théâtre Le Coach

Patrick Marmignon est trop gentil. Tout le monde profite de lui. Sa mère abuse de son temps, sa sœur de son argent et son patron de sa bonne volonté.

Il partage son bureau avec Vanessa, une jeune femme plutôt mignonne dont il est éperdument amoureux. Malheureusement, celle-ci ne voit en lui qu'un confident à qui elle raconte ses histoires amoureuses.

Un jour où il est particulièrement déprimé, Patrick lit une annonce vantant les mérites d'un Coach Personnel réputé. Patrick prend son courage - et son chéquier - à deux mains et décide de l'engager...

Cette pièce a été adaptée au cinéma en 2009. Il en a été fait un film avec Richard Berry et Jean-Paul Rouve.



30^e TOUR PÉDESTRE DE GARONS

En partenariat avec la municipalité, l'Association Municipale Sports et Loisirs organisera en avril prochain le **30^e tour pédestre** de la ville de Garons. À cette occasion, le **samedi 15 avril** à 15h, une course pour les enfants aura lieu au parc municipal Jean YANNICOPOULOS (des œufs de Pâques seront offerts aux participants). Le **dimanche 16 avril** à 9h30, à l'issue du départ des 10 kilomètres, une marche nordique sera proposée par l'association G2AA.



TÉLÉTHON

Sous la houlette de Marie-France ROBERT, avec la participation des associations garonnaises, 3 323 € ont été récoltés. La participation sans faille des Garonnaises et Garonnais démontre plus encore l'implication et le dynamisme de la ville.



Décembre 2016 La lettre du Maire

Mesdames, Messieurs, chères Garonnaises, chers Garonnais,

La fin de l'année 2016 a été attendue par beaucoup avec l'espoir d'un avenir meilleur. Les événements tragiques et la vague d'émotion suscitée nous ont mis à l'épreuve et l'espoir sera sans nul doute notre moteur pour 2017.

S'il est difficile d'influer sur ce qui ressort du contexte général, l'équipe municipale et moi-même œuvrons plus encore pour le « bien vivre ensemble », la solidarité et l'unité, valeurs qui font que nous sommes fiers d'être Garonnais.

À l'heure où l'intercommunalité prend de plus en plus de place, où les enjeux se globalisent, je veillerai à ce que notre voix soit entendue et comprise par tous et ne cesserai de défendre les intérêts de chacun d'entre nous. Il est aujourd'hui primordial de porter haut et fort nos convictions et de valoriser le dynamisme qui nous anime.

Nous ne ménageons d'ailleurs pas nos efforts et entreprenons les chantiers nécessaires à une meilleure qualité de vie avec notamment l'aménagement de la Grand' Rue, le renforcement de la Police Municipale au 1^{er} janvier 2017, la création de courts de tennis et d'un club house, notre combat pour conserver notre déchèterie... J'en profite d'ailleurs pour remercier vivement l'ensemble des acteurs associatifs et économiques de la commune qui contribuent au quotidien à valoriser et dynamiser notre ville.

Je vous souhaite, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, tous mes vœux de santé, de sérénité et de bonheur partagé.



Alain DALMAS,
Maire de Garons

BIENVENUE À



La lettre du Maire
Directeur de la publication : Alain DALMAS
Rédacteur en chef : Jean-Max MARCOUREL
Avec la collaboration de Jérémy SALEZ
Conception AB OVO, 04 66 62 93 63 / www.abovo.fr

Alain DALMAS, Maire de GARONS,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal,
vous convient à la cérémonie des vœux
le vendredi 6 janvier 2017 à 19h00,
Salle des Fêtes CARIEIRE DIS AMOUROUS
À l'issue de cette cérémonie, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal
seront heureux de partager avec vous le verre de l'amitié.

TRAVAUX DE LA GRAND' RUE

Les travaux d'aménagement de la Grand' Rue ont commencé et, malgré les retards dus aux intempéries, respectent le calendrier initialement proposé. Conscients des désagréments rencontrés par les riverains et les usagers, le Conseil Municipal et moi-même veillerons à ce que ces difficultés de circulation et de stationnement soient minimisées. Le parking « Berthe Chazel » et son nouvel accès par le lotissement du Jardin restent une des solutions temporaires pour plus de fluidité. Pour ceux qui le souhaitent, le plan d'aménagement des travaux est consultable en mairie.



TENNIS ET CLUB HOUSE



Afin de regrouper les activités et de constituer un réel plateau sportif sur la commune, la décision a été prise de déplacer les terrains de tennis et de réaliser un club-house répondant aux attentes des utilisateurs. La construction des 4 courts de tennis et de son annexe a donc débuté et devrait se finaliser courant mars 2017.

ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Les travaux permettant de répondre aux normes d'accessibilité dans les ERP sont largement entrepris et la majorité des bâtiments communaux y répondent. Alors que les travaux pour le centre socioculturel, le bâtiment hébergeant la crèche et la salle des fêtes seront bientôt achevés, l'année 2017 nous permettra de finaliser ce programme, et de répondre ainsi à l'agenda d'accessibilité programmé approuvé par le Conseil Municipal en juillet 2015, avec notamment les arènes, l'église et la salle Saint-Étienne, le Lavoir et les vestiaires du stade Joseph ZANON.

CONVENTION

La convention de coordination entre la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale de Garons a été signée, en mairie le 12 octobre dernier, par M. Didier LAUGA, Préfet du Gard, et M. le Maire.



DÉCHÈTERIE

La pétition lancée pour le renoncement à la fermeture de la déchèterie a eu un vif succès avec plus de 63 % de la population qui s'est exprimée en faveur de son maintien. Notre combat n'en est que renforcé par votre mobilisation. Les membres du Conseil Municipal ont d'ailleurs voté une motion pour alerter solennellement les services de Nîmes Métropole sur les incidences de cette décision pour la commune et ses administrés.

LOGEMENTS SOCIAUX

Dans le cadre des politiques engagées par l'État et des quotas réglementaires à respecter, la commune doit se doter de logements sociaux supplémentaires. La résidence le Clos des Canepetières, réalisée par le bailleur social SEMIGA, a été livrée récemment et un nouveau projet verra bientôt le jour, réalisé cette fois-ci par Un Toit Pour Tous, sur les parcelles situées à proximité de la mairie où se trouvent actuellement les terrains de tennis. Nous répondons ainsi aux quotas imposés ; la commune n'est donc pas carencée en 2016.

CHARTRE ZÉRO PHYTO



La ville de Garons s'est engagée à ne plus utiliser de produits phytosanitaires et à adopter un plan de désherbage communal dépourvu de ces produits. Cet engagement contribue à limiter le recours aux intrants (herbicides, insecticides, fongicides et engrais) sur l'ensemble des espaces gérés par la commune (voirie, espaces verts, cimetière...). Il permettra de préserver la santé des habitants et celle des agents techniques, d'être exemplaire auprès de l'ensemble des utilisateurs d'engrais et de produits phytosanitaires qui doivent, eux aussi, changer leurs pratiques (professionnels agricoles, jardiniers amateurs, gestionnaires d'infrastructures), de participer à la reconquête de la qualité de l'eau et pérenniser l'usage de nos captages publics d'eau potable dans les nappes de la Vistrenque et des Costières.

PASSÉ / PRÉSENT

Après 25 ans d'exercice, Cathy et Jean-Pierre ont décidé de passer le relais. Le bureau de tabac de la Grand' Rue a changé de propriétaire. Nous regrettons déjà leur gentillesse et leur sympathie. Ils manqueront inévitablement à notre village et nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur pour cette retraite bien méritée.

Quelques dates sur le bureau de tabac :

- 1914 : il est créé par Mme Berthe CHAZEL, veuve d'un époux douanier et mère de trois enfants. Il se trouvait à l'époque au 35 Grand' Rue.
- 1964 : le commerce est dorénavant tenu par Jane (fille de Berthe CHAZEL) et Edouard RONDINI, son époux.
- 1976 : M. Guy RONDINI (fils de Jane et Edouard RONDINI) en assure la succession et le commerce prend sa place actuelle.
- 1984 : arrivée de Cathy et Jean-Pierre HUGUES.
- 2016 : Mireille, l'épouse de Jérôme CALDERON qui est l'arrière-petit-fils de Jeanne et Edouard RONDINI, reprend le bureau de tabac au 1^{er} décembre (retour dans le cercle familial). Nous lui souhaitons une pleine réussite.

MISS GARONS 2017

Une soirée forte en grâce et élégance où Mlle Cindy LOPEZ a été élue Miss Garons 2017. L'élection et le défilé de mode ont remporté un vif succès.



Photo prise à l'occasion de l'inauguration du 41^e Festival Régional du Santon, en présence de Mme la Députée Françoise DUMAS, M. le Préfet Didier LAUGA et M. le Maire

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés, organisé par la municipalité, s'est déroulé le 11 décembre 2016 à la salle des Fêtes. Quelques 250 participants ont pu savourer cette journée festive et enjouée. Le colis de Noël, quant à lui, a été remis à plus de 240 personnes.



À cette occasion, M. le Maire, assisté de Mme Marie-Jeanne BALEINE, Présidente du C.C.A.S, a honoré Mme Lucienne SAUREL, au nom du conseil municipal, pour son centième anniversaire.

Après ces mots prononcés par M. le maire : « *Le secret de votre longévité semble tenir à votre souriant caractère ainsi qu'au bilan fructueux d'une existence bien remplie. J'ai le plaisir de vous remettre la médaille de la ville de Garons et sachez que la municipalité est particulièrement heureuse de fêter avec vous cet inestimable moment. Je souhaite vivement pouvoir vous féliciter bien longtemps encore. Je forme des vœux sincères pour votre santé et je vous exprime toute ma déférente sympathie.* », nos anciens ont dégusté l'excellent repas concocté par Chantal LOPEZ (LC Événement - Traiteur garonnais).

DÉPART EN RETRAITE

C'est avec beaucoup d'émotion que M. le Maire a remis la médaille de la ville de Garons à M. Michel ZAPATER. Son implication et son dévouement à la tête des équipes des personnels handicapés (ESAT), qui œuvrent au bien-être quotidien des Garonnais depuis plus de 25 ans, ont été sans faille. Les élus et les services municipaux s'associent pour remercier cet homme de passion qui a contribué à faire de Garons un « village jardin ».

ARMISTICE



La cérémonie du 11 novembre a été un réel succès et la forte participation à cette manifestation montre tout l'intérêt que portent les Garonnais à ce symbole du souvenir.

Les Anciens Combattants, le Piquet d'Honneur du 503^e Régiment du Train, mais aussi et surtout les enfants et élèves de la commune, accompagnés de leurs enseignants, ont sublimé ce moment de recueillement.